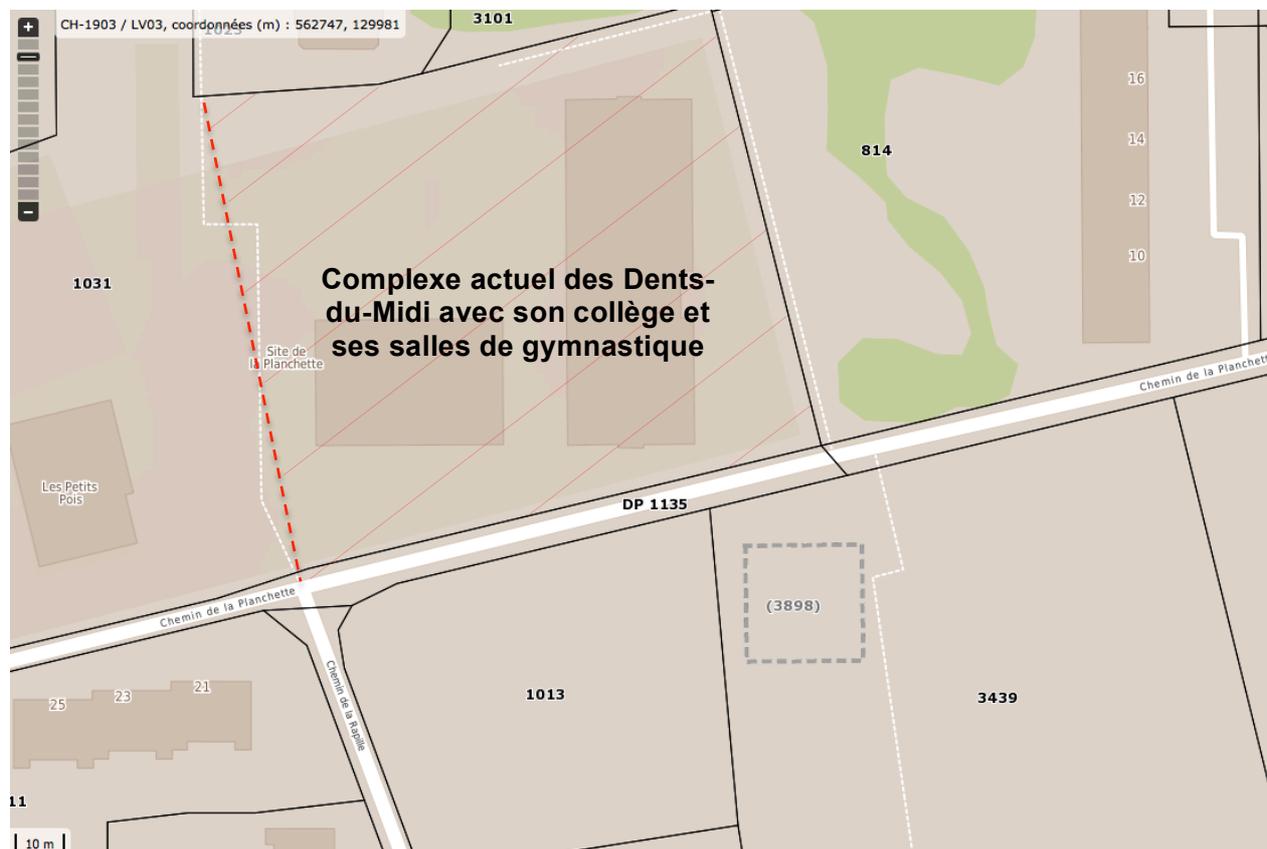


Site du collège des Dents-du-Midi

Le complexe des Dents-du-Midi est construit sur la parcelle no.1031 d'une surface (hachurée) d'environ 9'000 m². Un nouveau complexe, plus grand si nécessaire, pourrait être construit sur les parcelles no.1013 et no.3439 d'une surface totale de plus de 18'000 m², sans interférence directe avec le site du collège actuel pendant sa réalisation.



Extrait du cadastre avec parcelles de terrain communal (1031, 1013 et 3439).

Extrait du cadastre

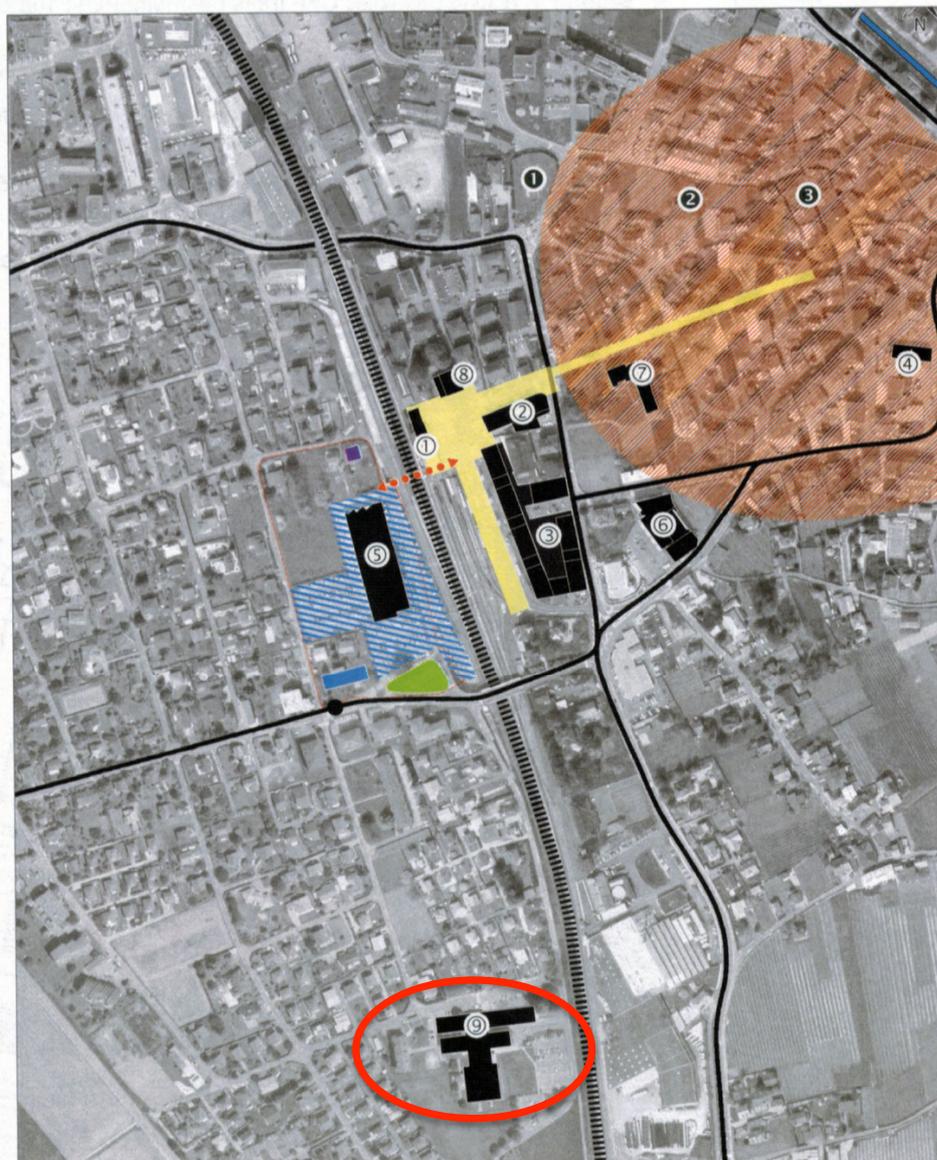
<p>Commune : Aigle Bien-fonds : 1013</p> <hr/> <p>Surface : 5'154 m²</p> <p>Genre(s) de nature et bâtiment(s) : Pré-champ 5'154 m²</p> <p>Propriétaire(s) : Aigle la Commune</p>	<p>Commune : Aigle Bien-fonds : 3439</p> <hr/> <p>Surface : 13'064 m²</p> <p>Genre(s) de nature et bâtiment(s) : Champ, pré, pâturage 13'064 m²</p> <p>Propriétaire(s) : Aigle la Commune</p>
---	--

Affectation de l'actuel hôpital d'Aigle prévue par la Municipalité en futur gymnase cantonal

Éléments bâtis et espaces libres de constructions

- | | |
|---|---|
|  centre ville |  P + R |
|  bâtiment noté "3" |  parc public existant |
|  bâtiments et fonctions significatives |  place et rue de la Gare |
| ① gare |  voies ferrées |
| ② poste |  arrêt de bus desservant le quartier |
| ③ quartier "Margencel" vocations mixtes (PQ en cours d'approbation) |  traversée piétonne et cycles |
| ④ Hôtel de Ville | commerces |
| ⑤ cinéma multisalles et halle de loisirs pour enfants | ① Coop |
| ⑥ école professionnelle | ② Migros (projet) |
| ⑦ centre Mont Séjour | ③ rue commerçante principale |
| ⑧ bâtiment TPC |  réseau secondaire |
|  ⑨ hôpital / futur gymnase | |
|  Fondation Les Airelles | |

Extrait du Plan de Quartier « Novasalles », page 9



Tracé de nouvelle liaison AL-ASD

Le quartier constitué des anciens dépôts de la Romande Energie et de l'ex-propriété Gailloud, au lieu dit « *En Martinet* », va être reconstruit et une demande d'autorisation préalable est en cours de traitement.

Une nouvelle liaison AL-ASD, d'une centaine de mètres de long, peut être réalisée à court terme en bordure du périmètre de ce nouveau quartier.

Le tracé de l'AL en aval du pont sur la Grande Eau pourrait ensuite être supprimé et la sécurité sur ce tracé nettement augmentée.

Les coûts de réalisation de cette liaison seraient bien inférieurs que ceux annoncés dans le cadre du projet d'Aigle Centre 2020.



Aigle



Au collège des Dents-du-Midi, le désamiantage lancera une longue période de rénovation des complexes de la Planchette.

L'amiante pollue le débat sans tuer l'investissement

Près de 25 millions de crédits pour la rénovation du complexe scolaire de la Planchette ont été débloqués vendredi soir

Flavienne Wahli Di Matteo

Malgré, ou peut-être à cause de la polémique qui s'est enflammée durant la semaine sur la présence d'amiante au collège des Dents-du-Midi, la décision n'a pas fait un pli. A l'unanimité, les conseillers communaux ont délivré vendredi soir une enveloppe de presque 25 millions pour réhabiliter et rénover le complexe scolaire de la Planchette (lire ci-contre).

La cohésion entourant la décision a néanmoins laissé transpirer une faille dans la confiance entre une petite partie du Conseil et la Municipalité. Pas de fronde, mais un jugement sévère amené par Cédric Allora, membre du parti Les Verts-Alternative. L'élu a consulté les rapports d'experts sondant la présence d'amiante aux Dents-du-Midi. Selon ses relevés, en 2005 déjà l'Institut de la santé au travail considérait que les faux plafonds du bâtiment nécessitaient un «assainissement immédiat». «Vous dites qu'à cette époque le degré d'urgence était de 3.

Pour moi, c'est du degré 1», a asséné Cédric Allora au municipal Daniel Girardin. Ce dernier avait tenté de désamorcer les inquiétudes dès l'ouverture de séance: «Après les expertises de 2005 et 2009, aucune mesure n'était requise. C'est en 2015, lors de mesures de la qualité de l'air, qu'un pic a été relevé, mais lors d'une seule mesure! Avant et après cela, c'était zéro amiante...»

Le syndic se fâche

Pour la Municipalité, il n'y a donc jamais eu mise en danger des occupants du collège, et si exposition il y a eu, elle n'a été que de faible intensité et de trop courte durée pour provoquer une contamination. «C'est tout le problème de cette manière de faire qui consiste à sortir des chiffres de leur contexte et sans les détailler, s'est

fâché le syndic Frédéric Borloz. Si l'on prend plusieurs mesures successives, c'est justement parce qu'on ne peut pas se fier à une seule et qu'il faut tenir compte de la moyenne. Je ne peux pas accepter les accusations qui nous sont portées.»

En filigrane, plus qu'un risque potentiel, c'est l'attitude de la Municipalité qui était pointée. En sortie de séance, Cédric Allora soulignait avoir eu du mal à se procurer les informations: «J'ai pu consulter lundi le classeur d'évaluation technique du préavis relatif aux bâtiments scolaires. Dans la partie «amiante», il manquait le rapport 2014 sur le diagnostic amiante, ainsi que le rapport du service de sécurité de la Commune d'Aigle. Le greffe m'a communiqué que je ne pouvais pas avoir de copies de ces rapports, ni des expertises

manquantes, mais que je pouvais prendre rendez-vous avec le responsable sécurité. J'ai finalement pu consulter ces documents en sa présence vendredi et constaté que le degré d'urgence n'était pas de niveau 3 mais 1. Et on nous dit qu'on veut jouer la transparence?»

Par interpellation, le même conseiller a demandé que la Municipalité publie les diagnostics amiante futurs pour d'autres bâtiments communaux sur une plateforme Internet ad hoc. Il a essuyé un refus. «Ce sont des rapports d'entreprises privées qui sont confidentiels, s'est indigné Daniel Girardin. En publiant cela, on déclenche un petchi total avec des habitants qui vont se prendre pour des ingénieurs.» «Je reviendrai donc avec une motion plus contraignante», a promis le conseiller communal.

25 millions pour une rénovation totale

● Incidence de la controverse qui a provoqué la fermeture d'une classe en urgence, la rénovation du complexe de la Planchette commence aujourd'hui, alors qu'elle était planifiée dès le début de 2016. Le désamiantage est effectué en priorité. Les autres projets inclus dans ces crédits pour une somme totale de 25 millions

seront échelonnés dans leur réalisation jusqu'en 2020. La salle de gym verra sa toiture, ses façades, son accueil et sa buvette renouvelés. Les conseillers communaux ont même amendé le préavis et ajouté 100 000 francs pour la réfection de ses sanitaires et des issues de secours. Les fenêtres du bâtiment «54» seront

remplacées et ses combles isolés.

Enfin, pour se préparer à la hausse de la population scolaire, les bases techniques d'une future construction modulaire de 10 classes seront créées et le renforcement du collège des Dents-du-Midi est prévu pour qu'il puisse à terme accueillir un niveau supplémentaire.